



ONU  HABITAT



# BURUNDI : PROFIL URBAIN DE BUJUMBURA



DÉNI DE RESPONSABILITÉ : Les termes employés et le matériel utilisé dans cette publication ne reflètent pas nécessairement les points de vue du Secrétariat des Nations unies ou des diverses organisations qui lui sont liées. Les appellations employées et les informations présentées n'impliquent de la part de l'ONU-Habitat et de son conseil d'administration, aucune prise de position quant au statut juridique des pays concernés, la délimitation de ses frontières, ou compromettant les autorités en place, le système économique établi ou encore le degré de développement.

Les analyses, conclusions et recommandations de ce rapport ne reflètent pas non plus nécessairement le point de vue du Programme des Nations unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), son conseil d'administration et de ses États membres.

La présente publication peut être reproduite, entièrement ou en partie, sous n'importe quel format ou support, à des fins éducatives mais non lucratives, sans l'autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur, à la condition qu'il soit fait mention de la source. ONU-Habitat souhaiterait qu'un exemplaire de l'ouvrage où se trouve reproduit l'extrait lui soit communiqué. La présente publication ne peut être ni revendue ni utilisée à d'autres fins commerciales sans l'autorisation préalable du Programme des Nations unies pour les établissements humains.

La réalisation de ce rapport a été supervisée par Kerstin Sommer, Joseph Guiébo, Raphaëlle Vignol, Nicolas Maréchal, Matthieu Sublet et Florence Kuria.

Publié par le Programme des Nations unies pour les établissements humains.  
Copyright © 2012

HS Number: [HS/056/12E](#)

ISBN Number: (Series) [978-92-1-132023-7](#)

ISBN Number: (Volume) [978-92-1-132472-3](#)

Impression : UNON, Publishing Services Section, Nairobi, ISO 14001:2004-certified

Les publications du Programme des Nations unies pour les établissements humains sont disponibles au bureau régional et d'information de l'ONU-Habitat ou directement :

P.O. Box 30030, GPO 00100

Nairobi, Kenya

Fax : + (254 20) 762 4266/7

Email : [unhabitat@unhabitat.org](mailto:unhabitat@unhabitat.org)

[www.unhabitat.org](http://www.unhabitat.org)

Couverture : © Mheidegger (Hubert Schonberg)



ONU  HABITAT



# BURUNDI : PROFIL URBAIN DE BUJUMBURA

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS

## TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF	4
PRÉSENTATION ET MÉTHODOLOGIE	5
CARTE	6
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	7
INTRODUCTION	9
GOUVERNANCE	10
FINANCES MUNICIPALES	11
FONCIER	12
GENRE ET DÉVELOPPEMENT	14
ENVIRONNEMENT	15
GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES	17
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL	19
SERVICES URBAINS DE BASE	21
SÉCURITÉ URBAINE	23

## AVANT-PROPOS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF



Selon une recherche publiée dans le rapport d'ONU-Habitat, « L'État des villes dans le monde 2010-2011 », toutes les régions en voie de développement, notamment en Afrique, dans les Caraïbes et dans le Pacifique, compteront en 2030 plus de personnes vivant en milieu urbain qu'en milieu rural. La moitié de la popula-

tion mondiale vit déjà dans des zones urbaines, les défis auxquels nous faisons face dans la bataille lancée contre la pauvreté urbaine sont nombreux et de taille : notre tâche est ardue, nous voulons des villes sans bidonville, où les femmes se sentent plus en sécurité, des villes inclusives avec l'électricité, l'accès à l'eau et à l'assainissement, et où les transports sont abordables, des villes mieux planifiées dans leur développement, des villes plus propres, plus vertes.

Mais comme le montre cette série de profils, il existe beaucoup de solutions intéressantes et de bonnes pratiques qu'il serait bon d'appliquer. En fin de compte, les chiffres nous disent que durant la décennie 2000-2010, 227 millions de personnes au total ont quitté les bidonvilles. Ceci signifie que les gouvernements, les villes et les institutions partenaires sont parvenus ensemble, à doubler les Objectifs du millénaire pour le développement concernant les bidonvilles, et ce, avec dix ans d'avance sur la date initialement prévue pour 2020.

L'Asie et le Pacifique se tiennent au premier rang des pays ayant réussi avec succès à atteindre cet objectif, tous les gouvernements de la région sont, en effet, parvenus à améliorer la vie de 172 000 000 habitants de bidonvilles entre 2000 et 2010. En Afrique sub-saharienne, la proportion totale de la population urbaine vivant dans des bidonvilles a diminué de 5 % seulement (soit 17 millions de personnes). Le Ghana, le Sénégal, l'Ouganda et le Rwanda sont les pays qui ont enregistré les meilleurs résultats dans la sous-région, en réduisant, durant la dernière décennie, la proportion des habitants des bidonvilles de plus d'un cinquième. Le chiffre atteint 13 % en Amérique latine et dans les Caraïbes où environ 30 millions de personnes ont quitté les bidonvilles depuis l'an 2000.

Pourtant, les estimations de l'ONU-Habitat confirment que les progrès réalisés concernant les bidonvilles ne sont pas suffisants pour contrer l'expansion démographique constatée dans les établissements informels des pays en voie de développement. En ce sens, les efforts visant à réduire le nombre d'habitants des bidonvilles ne sont ni satisfaisants ni suffisants.

Dans le cadre de nos efforts pour résoudre cette crise, l'ONU-Habitat travaille avec la Commission européenne et le Secrétariat, basé à Bruxelles, de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) pour soutenir le développement

urbain durable. Compte tenu de la diversité et de l'urgence des besoins, nous avons jugé nécessaire de développer un outil d'évaluation rapide et de planification stratégique pour mener des interventions immédiates, à moyen ou à long terme. Cet outil se présente sous la forme de cette série de publications.

Le Programme participatif d'amélioration des conditions de vie dans les bidonvilles est basé sur un dialogue politique, entrepris en 2002, entre l'ONU-Habitat, le Secrétariat ACP et la Commission européenne. Lorsque les 3 parties se sont rencontrées au siège de l'ONU-Habitat en juin 2009, plus de 200 délégués de plus de 50 pays se sont entendus pour lancer un grand appel à la communauté internationale afin qu'elle prête davantage attention aux questions d'urbanisation, et qu'elle étende le programme d'amélioration des conditions de vie dans les bidonvilles à tous les pays d'Afrique, d'Asie et du Pacifique.

Il est utile de rappeler ici combien nous sommes reconnaissants que le 9<sup>e</sup> Fonds européen de développement pour les pays ACP de la Commission européenne ait contribué à hauteur de 4 millions d'euros (soit 5,7 millions de dollars d'après les taux de change de juin 2011) pour permettre à l'ONU-Habitat de conduire un programme qui profite à 59 villes dans 23 pays africains, à plus de 20 villes dans 6 pays du Pacifique, et à 4 pays des Caraïbes.

En effet, depuis sa création en 2008, le Programme d'amélioration des conditions de vie dans les bidonvilles a acquis la confiance des partenaires, au niveau municipal et national, dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Comme le montre cette série de rapport, il apporte une contribution majeure qui vise à soutenir les efforts entrepris pour réduire la pauvreté urbaine.

Je tiens encore à exprimer toute ma gratitude à la Commission européenne et au Secrétariat ACP pour leur engagement pour ce Programme d'amélioration des conditions de vie dans les bidonvilles. J'ai toute confiance que les résultats exposés dans ce profil, ou dans les suivants, seront utiles pour élaborer des réponses dans le renforcement des capacités et des investissements dans le secteur urbain.

En outre, je tiens à remercier les équipes des pays participants pour le soutien sans faille qu'ils ont apporté à ce processus, c'était la condition essentielle à la mise en œuvre réussie du Programme participatif d'amélioration des conditions de vie des bidonvilles.

**Dr. Joan Clos**

Directeur exécutif, ONU-Habitat

## PRÉSENTATION

Le profilage en milieu urbain est une évaluation rapide des besoins, orienté sur les actions à entreprendre pour renforcer les capacités et palier aux défaillances au niveau de la ville. Le but de cette étude est de développer des politiques urbaines afin de réduire la pauvreté aux niveaux local, régional et national, à travers l'évaluation des besoins et des mécanismes de réponse. En cela, il contribue à la mise en œuvre des Objectifs du millénaire pour le développement. Il est actuellement utilisé dans plus de 20 pays d'Afrique et dans les pays arabes, et a été lancé dans 30 nouveaux pays d'Afrique ainsi que dans les petits pays insulaires du Pacifique.

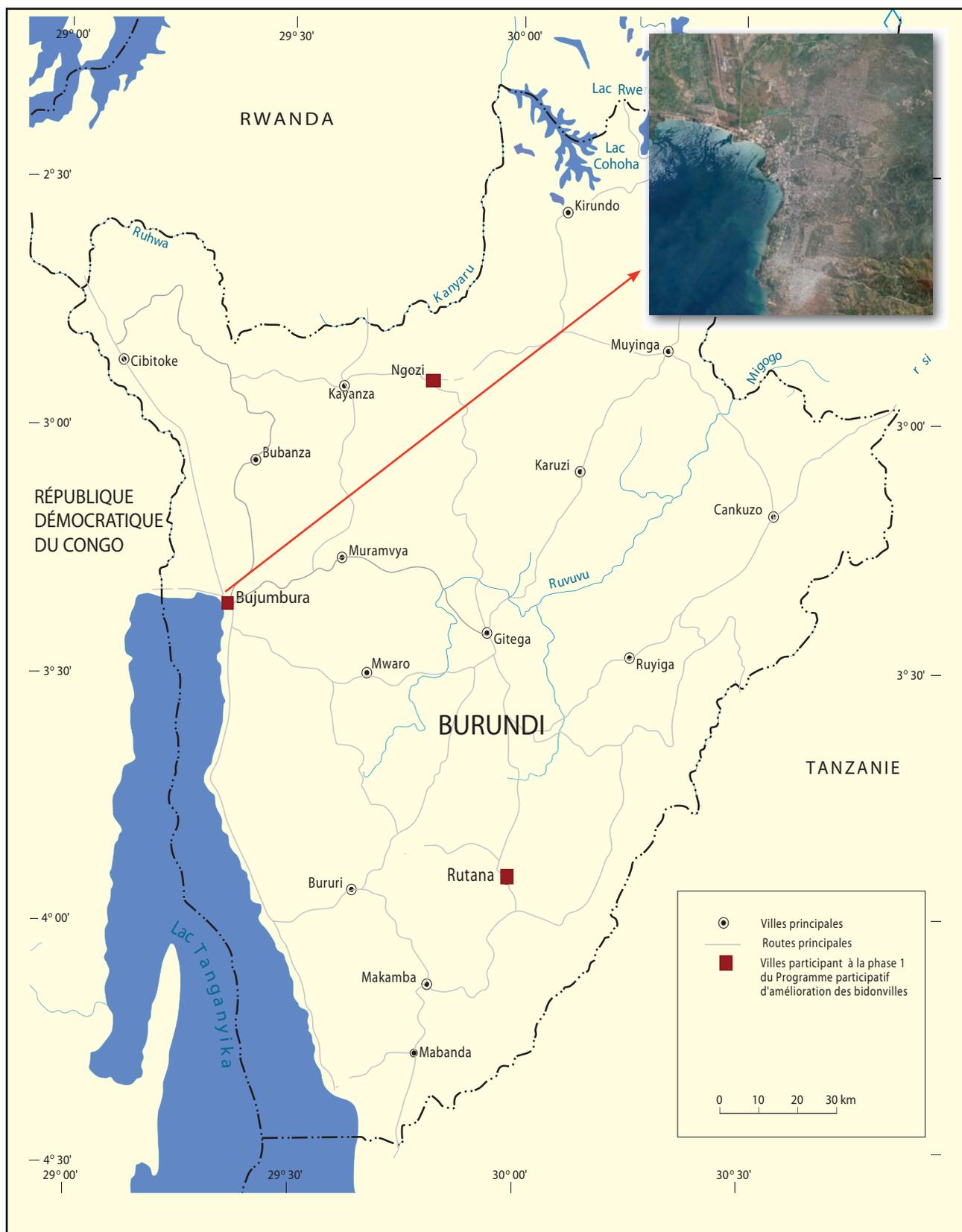
L'étude est basée sur l'analyse de données existantes et sur une série d'entretiens réalisés avec toutes les parties prenantes, y compris les communautés locales et les institutions, la société civile, le secteur privé, les partenaires au développement, les universitaires, etc. Cette consultation se conclue généralement par une convention collective sur un certain nombre de priorités identifiées et leur intégration dans le renforcement des capacités proposées, ainsi que sur d'autres projets qui ambitionnent tous de réduire la pauvreté urbaine.

## MÉTHODOLOGIE

Le profilage urbain utilise une approche structurée où les interventions prioritaires sont convenues à travers un processus consultatif. La méthodologie du profilage urbain se compose en 3 phases :

- Phase I : 3 profils urbains de 3 villes sont réalisés pour chaque pays : généralement, la capitale, une ville de taille moyenne et une petite ville sont ainsi sélectionnées et étudiées pour fournir un échantillon représentatif permettant ensuite de réaliser un profil national. L'information est recueillie au moyen d'entrevues et de discussions avec les institutions et les informateurs clés, afin d'évaluer les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces (FFOM), rencontrées au niveau local et national, dans les milieux urbains. Les résultats sont présentés et affinés au cours de consultations réalisées dans le cadre d'ateliers communaux et nationaux pour parvenir à un consensus sur les interventions prioritaires. Les rapports nationaux et communaux synthétisent les informations recueillies et exposent les méthodes à suivre pour réduire la pauvreté urbaine, à travers des approches holistiques.
- Phase II : Il s'agit de définir clairement les priorités identifiées par les études de pré faisabilité et de développer en détail le renforcement des capacités et les projets d'investissement.
- Phase III : Elle consiste à mettre en œuvre les projets développés au cours des 2 phases précédentes. L'accent est donné sur le développement des compétences, le renforcement institutionnel et sur la mise en application des solutions adoptées.

# BURUNDI



# RÉSUMÉ EXÉCUTIF

## INTRODUCTION

Bujumbura, capitale de la République du Burundi, est située à l'ouest du pays au bord du lac Tanganyika. Elle est traversée par une série de rivières formant un ensemble de lignes primaires de grande section qui se dirigent d'est en ouest, des collines vers le lac Tanganyika.

Son altitude, comprise entre 800 et 1 000 m, un niveau relativement bas par rapport à l'ensemble du pays dont l'altitude moyenne est supérieure à 1 500 m. La ville s'étend sur une superficie d'environ 11 000 ha avec une aire urbanisée d'environ 6 500 ha.

Le climat, de type tropical, offre un ensoleillement dominant toute l'année et une température moyenne de 23 °C, avec des pics variant de 28 à 35 °C au cours des périodes les plus chaudes. Bujumbura, comme l'ensemble du pays, connaît 4 saisons : la grande et la petite saison sèche, la grande et la petite saison des pluies.

## GOVERNANCE

La mairie a comme organes dirigeants :

- le conseil municipal et le maire de la ville de Bujumbura nommé par décret présidentiel ;
- les administrateurs des 13 communes urbaines, élus par les populations urbaines et les conseils communaux ;
- les chefs de quartier et les conseils de quartiers élus par les populations urbaines.

Elle dispose des services techniques érigés en départements (recettes, imposition, administration et finances, activités socioculturelles) et créés par le maire. Ce dernier fixe également leurs attributions et a sous sa tutelle les établissements publics à caractère industriel et commercial. La tutelle sur la mairie est assurée par le ministre ayant la sécurité intérieure dans ses attributions.

## FINANCES MUNICIPALES

Les impôts fonciers et les impôts sur les revenus locatifs constituent une part très substantielle des recettes totales de la municipalité de Bujumbura. Les dépenses budgétaires de la mairie de Bujumbura sont pour l'essentiel constituées par les dépenses de fonctionnement.

## FONCIER

D'après le Recensement général de la population et de l'habitation de 2008, environ 50 % des maisons de Bujumbura sont en location, tandis que 17 % appartiennent à ceux qui y habitent et qui possèdent un titre foncier, 18 % des propriétaires ne possèdent en revanche

aucun titre foncier. Seulement, 3 % des maisons de Bujumbura sont en location-vente. La Société immobilière publique et l'Encadrement des constructions sociales et aménagement des terrains se sont désengagés dans la production de logements et s'occupent uniquement de la viabilisation de nouveaux quartiers résidentiels. Concernant le financement du logement, il n'y a que le Fonds de promotion de l'habitat urbain qui accorde des crédits sur une période maximale de vingt ans, à un taux relativement élevé de 17 % par an.

## GENRE ET DÉVELOPPEMENT

Des avancées notables ont été constatées au niveau des quotas, de la participation massive aux dernières élections et de la nomination des femmes aux postes de décision. La question d'équité dans la gouvernance est explicitement formulée dans les textes légaux de la Constitution, dans le code électoral ou dans la loi communale. Un système de protection est en développement et transparait à travers le code pénal. À noter aussi, le développement d'une politique nationale sur l'équité entre les sexes et l'alignement de la Constitution avec les instruments internationaux de promotion de l'égalité entre les sexes.

## ENVIRONNEMENT

Suite aux besoins en constructions, la forte pression anthropique, sur l'environnement en général et sur le bois en particulier, entraîne une dégradation des forêts, engendrant l'érosion, les inondations et l'envasement des rivières et la pollution du lac Tanganyika par la sédimentation. Les destructions de maisons et des berges des rivières observées, aujourd'hui, dans la ville de Bujumbura et dans les environs découlent de la dégradation du couvert végétal sur les contreforts de Mimirwa et de l'utilisation incontrôlée des matériaux de construction dans les rivières.

## GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES

L'identification des risques n'est pas très avancée au Burundi. Néanmoins, on observe dans certains secteurs des systèmes d'information. Il existe par exemple un Institut géographique du Burundi, qui est équipé pour collecter les informations climatiques. La météorologie saisonnière est annoncée à la radio. Cependant, certaines lacunes subsistent quant au début, la durée, l'intensité des phénomènes météorologiques et sur l'espace des précipitations. Il existe également au ministère de l'Agriculture un système d'alerte et la surveillance de la sécurité alimentaire développé par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. Elle publie un bulletin mensuel qui a pour but de prévenir les crises alimentaires graves et évaluer la sécurité alimentaire sur le territoire national.

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

En matière d'emploi, sans surprise, c'est le secteur informel qui occupe la première place avec 79,5 % des actifs employés. Puis, vient le secteur privé formel avec 13,7 % des emplois. Les unités de production informelles sont tournées vers les activités commerciales et les services (transport et communication), plus faciles à créer car demandant relativement peu de qualifications. La décomposition des branches d'activités en 3 grands secteurs montre que : le commerce réunit 50 % des unités de production informelles, l'industrie 13 % et les services 38 % (restauration, transport et communications). Le chômage (au sens du Bureau international du travail) touchait 13,5 % des actifs à Bujumbura en 2006, surtout les femmes et les jeunes.

## SERVICES URBAINS DE BASE

Les ménages qui ont accès à l'eau potable étaient estimés à 65,5 % en 2010 et ceux qui ont accès à l'électricité pour l'éclairage, à 46,9 %. La couverture sanitaire au niveau de la mairie ne représente que 5,9 % des ménages. Au niveau des eaux usées, on estime que la ville compte plus de 60 000 fosses septiques et latrines à vidanger et plus de 420 km de réseau d'égouts. Pour tous ces besoins, la ville ne compte qu'une station d'épuration alors qu'il en faudrait au moins 3.

Les services techniques municipaux de Bujumbura ont mis en place un système de ramassage hebdomadaire des déchets par camions, mais cette collecte est souvent freinée par la pénurie de carburant et le manque d'entretien des véhicules. Le volume des déchets ménagers générés dans la ville de Bujumbura (320 000 habitants) est estimé à 137 085 m<sup>3</sup> par an et devrait dépasser les 210 000 m<sup>3</sup> à l'horizon 2015. Les ordures ménagères et les déchets solides entassés et non collectés forment de petits monticules éparpillés dans tous les quartiers de la ville.

## SÉCURITÉ URBAINE

Les causes de l'insécurité s'expliquent principalement par la pauvreté et le chômage qui sévissent dans un climat post-conflit et par le mauvais fonctionnement de la trilogie administration-corps de sécurité-population. Cette insécurité se traduit par des actes de banditisme du fait de la prolifération des armes et de l'impunité qui règne encore dans le pays.

预览已结束，完整报告链接和二维码如下：

[https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5\\_18785](https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5_18785)

